

1- CONSEILS DE SECURITE

LIRE ATTENTIVEMENT ET APPLIQUER LES CONSEILS CI-DESSOUS :

(Selon la norme NF P 90-306)

« La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager. »

« Cette barrière ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des adultes responsables qui reste le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants. »

« Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence, même momentanée du domicile ou absence momentanée de surveillance »

Il est impératif de « prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la barrière ou du moyen d'accès lors d'un constat de dysfonctionnement ou lors du démontage de la barrière empêchant la sécurisation du bassin. »

« La présence d'un parent et/ou d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert ». Les pictogrammes suivants soulignant le devoir des adultes de surveiller les jeunes enfants peuvent être affichés autour de la piscine :



« Apprenez les gestes qui sauvent. »

Il est conseillé de mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :

- Pompiers : 18 (d'un poste fixe) et 112 (d'un portable) pour la France
- Samu : 15 (pour la France)
- Centre antipoison

« Attention ! La sécurité n'est assurée qu'avec le moyen d'accès fermé, verrouillé.»

Il est recommandé de « Vérifier l'absence d'objet à proximité de la barrière pouvant inciter ou faciliter l'escalade de la barrière. »

Il est recommandé de « Proscrire la présence de tout point d'appui fixe (muret,...) de part et d'autre de la barrière dans un rayon de 1,10 m . Veillez qu'aucun élément mobile (tricycle..) ne se trouve dans un rayon de 1,10 m (voir figure page 9).»

« La fermeture du moyen d'accès pour les systèmes à fermeture automatique doit être systématiquement vérifiée. »

« Il est recommandé de vérifier régulièrement le bon fonctionnement du système de fermeture. »

« Il est impératif de changer dans les délais les plus brefs tous les éléments ou ensemble d'éléments détériorés. N'utiliser que des pièces agréées par le fournisseur. »

« En cas de défaut sur un des éléments, veuillez le remplacer par un des composants de la barrière ».

Vérifier régulièrement le serrage des vis.